

## Accompagnement de France Douglas : développement de fiches techniques produits et autres actions

*L'association France Douglas a été créée en novembre 1993, à l'initiative des responsables professionnels de la forêt et du sciage des principales régions productrices, dans le but d'assurer, avec toute la cohérence nécessaire, la promotion du Douglas, ressource issue des programmes de reboisement engagés dans la seconde moitié du XXème siècle, en particulier dans les territoires de moyenne montagne du centre de la France.*

*Pour répondre à cet objectif, France Douglas a notamment développé son activité dans l'accompagnement des professionnels. C'est dans ce cadre que France Douglas, avec l'appui des professionnels regroupés en son sein et accompagnée par FCBA, a élaboré une gamme produits complète déclinée en trois guides complémentaires. France Douglas a également sollicité FCBA pour mener deux actions spécifiques en 2015.*

L'étude « Adaptation des sciages de Douglas aux marchés de la construction » qui a été engagée courant 2008, a été poursuivie jusqu'en 2012 avec un point d'orgue correspondant aux Assises du Douglas à Limoges courant septembre 2012. FCBA, par l'intermédiaire du CIAT IBC, a accompagné France Douglas dans tout ce travail qui s'est notamment matérialisé par l'élaboration d'un premier catalogue « Le Douglas, un choix naturel pour la construction. »

Ce premier catalogue est paru en Septembre 2012. Après quelques données chiffrées sur la ressource Douglas et un rappel des référentiels normatifs, il présente la gamme produits de construction en Douglas tels que : la charpente, l'ossature bois, le bois lamellé-collé, le bois massif reconstitué, le bardage et enfin le platelage.

Pour chaque produit, FCBA a accompagné France Douglas et ses professionnels, dans l'élaboration d'une offre ciblée, standardisée et harmonisée avec le cadre normatif et réglementaire afin de répondre aux exigences du marché de la construction et aux caractéristiques de la ressource.

Certaines préconisations de mise en œuvre et de conception des ouvrages sont également formulées.

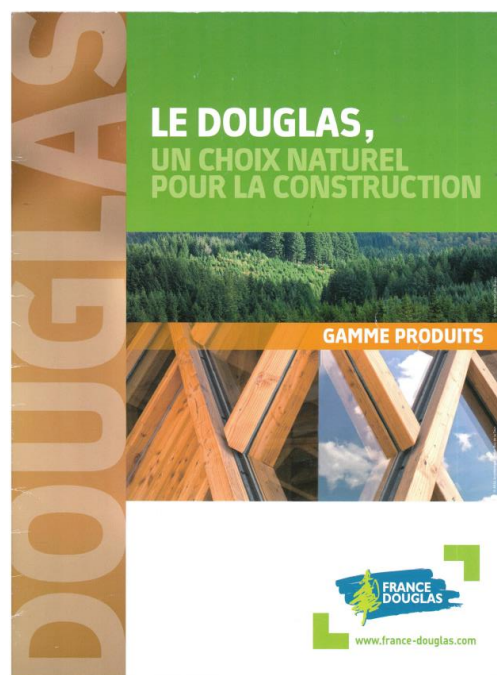


Photo 1 : 1<sup>er</sup> catalogue France Douglas  
Septembre 2012

Dans la continuité de la mission confiée à FCBA depuis 2009 qui s'est soldée par la parution du catalogue évoqué précédemment, France Douglas a souhaité pouvoir disposer en 2014 et 2015 d'un appui technique complémentaire.

Ainsi France Douglas a notamment sollicité FCBA pour poursuivre cet accompagnement qui a consisté en une aide au développement de deux catalogues complémentaires :

- Le Douglas, un choix naturel pour la décoration – Gamme produits ;
- Le Douglas, un choix naturel pour la rénovation – Solutions de réhabilitation énergétique.

Dans ce contexte, l'implication de FCBA a été basée sur :

- Des présences en réunions de travail collectives
- Du temps de préparation de ces réunions de travail
- Du temps d'expertise.
- La rédaction des documents

FCBA a orienté France Douglas en partageant sa connaissance des acteurs, des marchés, des systèmes constructifs et des contraintes normatives et réglementaires concernant les produits ciblés. FCBA a également fourni certains visuels, schémas techniques illustrant ces catalogues.

Le premier catalogue, Le Douglas, un choix naturel pour la décoration – Gamme produits, toujours après quelques données chiffrées sur la ressource Douglas, présente la gamme de produits en Douglas destinés à l'aménagement intérieur : revêtement intérieur (mur, plafond, rampant), plancher et parquet.

Ce document a pour vocation de constituer un outil de référence pour les architectes, bureaux d'études, prescripteurs ou industriels du bâtiment, confrontés à un projet d'aménagement intérieur.

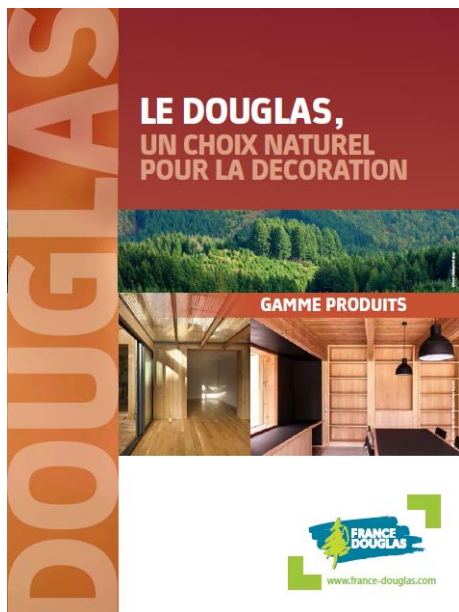


Photo 2 : Gamme de produits en Douglas destinés à l'aménagement intérieur

De la même manière que pour le catalogue qui a été réalisé précédemment, pour chaque produit : lambris, plancher et parquet, FCBA a fourni un appui technique à France Douglas et à ses professionnels, pour permettre l'élaboration d'un document technico-commercial précis et concis présentant une offre Douglas standardisée conforme au cadre normatif et réglementaire en cohérence avec les exigences du marché de la construction et les caractéristiques de la ressource.

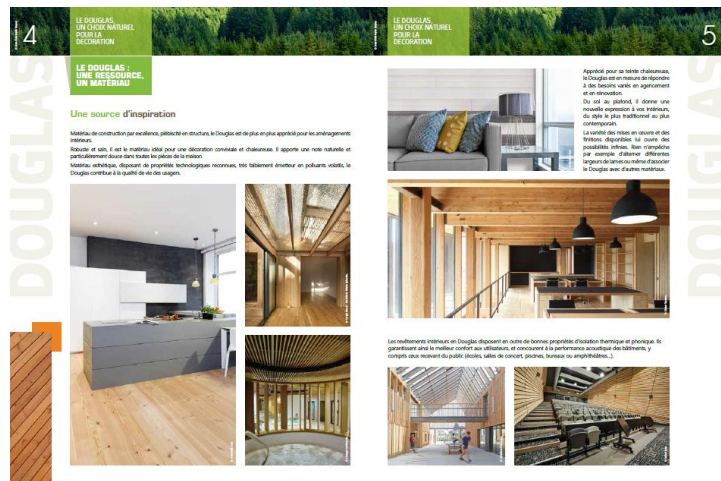


Photo 3 : Document technico-commercial précis et concis

Les deux grandes parties de ce document : Revêtement intérieur et parquet et plancher s'articulent de manière similaire selon les principaux chapitres suivants :

- Dimensions courantes ;
- Choix d'aspect ;
- Profils et usinage ;
- Durabilité ;
- Réaction au feu ;
- Finition

Des exigences normatives de mise en œuvre et de conception des ouvrages extraites des NF DTU concernées sont également rappelées.

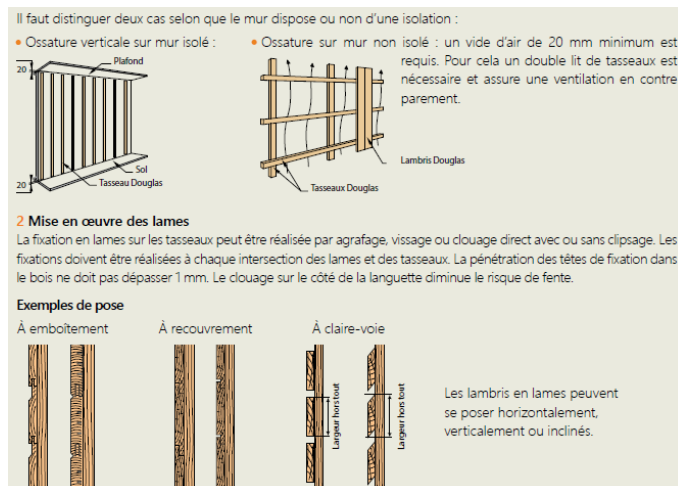


Photo 4 : Rappel des exigences normatives et extraits des NF DTU concernés

Le second catalogue, Le Douglas, un choix naturel pour la rénovation – Solutions de réhabilitation énergétique, repose sur la conception d'une offre de produits cohérents entrant dans la composition d'un système constructif permettant de réaliser de la réhabilitation thermique d'ouvrages en valorisant du Douglas.

Ces produits cohérents constituent des kits destinés à deux applications : ITE, Isolation Thermique par l'Extérieur et ITI, Isolation Thermique par l'Intérieur.



Photo 5 : Second catalogue Le Douglas

Ces kits sont principalement constitués de :

- Bois d'ossature et de contre-ossature en Douglas
- D'isolant
- De tasseaux en Douglas
- De films (pare pluie ou pare vapeur)
- De bardage ou parements en Douglas

Ce marché est potentiellement très important avec un parc immobilier vétuste à réhabiliter énergétiquement, la moitié des maisons individuelles ayant été construites avant 1974 alors qu'il n'existait aucune réglementation thermique. Les solutions constructives à base de bois peuvent apporter de réelles solutions techniques en alternatives aux ITE « classiques » valorisant les isolants de synthèses avec enduits et les ITI valorisant les structures de contrecloisons en profils métalliques.

En outre, le Douglas affiche une identité particulière dans ce marché et a également pour avantage la disponibilité de sa ressource. Ainsi, ce document propose des solutions de rénovations énergétiques pertinentes.

De la même manière que précédemment, le travail d'appui technique effectué par FCBA pour ce catalogue a reposé sur :

- Un transfert de connaissance relatif aux systèmes constructifs existants (FCBA a notamment rédigé récemment un ouvrage sur l'amélioration énergétique de la maison individuelle et a contribué à la rédaction d'un guide RAGE sur les ITI)
- L'identification des contraintes normatives et réglementaires
- L'aide à la conception d'une offre technique collective globale
- L'aide à la définition des profils standards de constitution
- La participation à l'élaboration de ce catalogue ITE et ITI.

L'ITE permet de valoriser l'esthétique du bâti sans perte de surface habitable et sans intervention intérieure. C'est la technique privilégiée, en neuf ou en rénovation, pour réduire la consommation d'énergie.

L'ITI est privilégiée lorsqu'elle s'accompagne d'un projet de décoration intérieure ou pour préserver l'aspect extérieur du bâtiment. C'est une technique alternative pour réduire la consommation d'énergie, facile et rapide à mettre en œuvre.

Chaque grande partie de ce document traite des principaux points suivants :

- Ossature support (sections courantes, caractéristiques mécaniques, durabilité);
- Parement (dimensions courantes, aspect, durabilité) ;
- Exemple de mise en œuvre pour différents types de support.

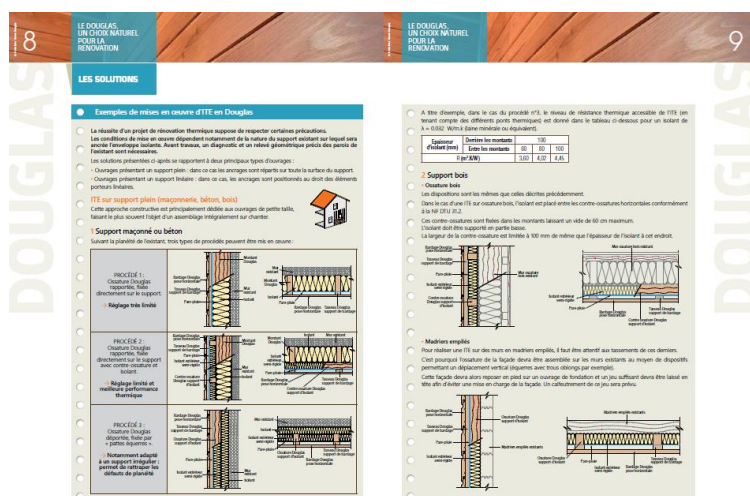


Photo 6 : Traitement des principaux points

Outre l'accompagnement à la rédaction de ces documents, deux autres actions ont également été menées pour France Douglas en 2015, par le CIAT IBC.

La première a porté sur l'aspect menuiserie. En effet, France Douglas souhaite développer l'utilisation de carrelets en Douglas en menuiserie.



Photo 7 : Traitement de l'aspect Menuiserie

Suite notamment à la réunion Carrelets en Douglas à usage de menuiserie qui s'est tenue fin 2014, animée par FCBA, et qui a permis d'affiner la réflexion sur le sujet de l'utilisation de carrelets Douglas en menuiserie, France Douglas a missionné FCBA afin de réaliser une enquête technico-financière sur ce sujet.

En ce qui concerne la menuiserie extérieure, il ressort notamment de cette enquête que les entreprises interrogées sont intéressées par une offre carrelets lamellé-collé en Douglas en substitution des bois tropicaux et en substitution des résineux tempérés.

Les trois principaux points forts d'une offre Douglas seraient, dans l'ordre, le caractère essence locale/filière courte, le coût et la certification PEFC/FSC. Cette enquête a également permis de dégager une ébauche de cahier des charges de fabrication.

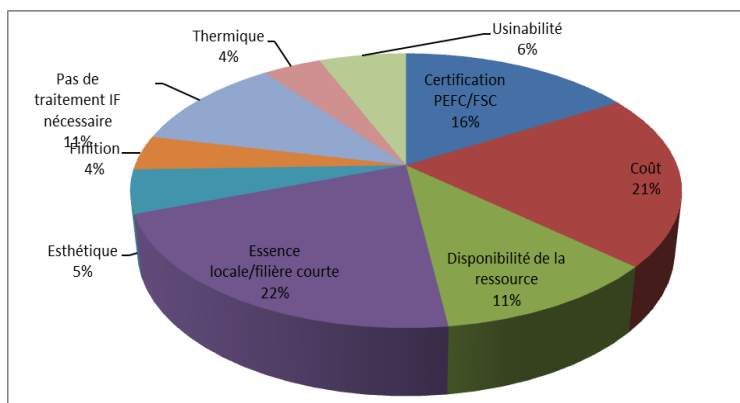


Photo 8 : Points forts d'une offre Douglas

La seconde action menée sur 2015 a permis de répondre de manière collective à la réglementation qui exige que les produits de construction et de décoration portent une étiquette indiquant leur niveau d'émissions en composés organiques volatils dans l'air intérieur.

Dans ce contexte, France Douglas a souhaité recueillir des éléments pour permettre aux fabricants français de Lambris, Planchers assurant la fonction revêtement de sol et Parquets massifs en Douglas d'effectuer l'étiquetage de leur gamme de produits selon l'arrêté du 19 avril 2011. FCBA a été missionné pour réaliser des essais.

Dans un premier temps, FCBA a donc étudié la gamme des produits Lambris et Planchers/Parquets proposée par les professionnels afin de déterminer l'échantillonnage des produits qui seront soumis à l'expérimentation. Le but de cette phase est de garantir la portée nationale de l'étude afin que les résultats puissent être utilisés par l'ensemble des adhérents de France Douglas.

Dans un second temps, les résultats d'émission de composés organiques volatils (COV) et de formaldéhyde mesurés dans les produits de construction testés seront comparés avec l'arrêté du 19 Avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration pour ce qui concerne leurs caractéristiques d'émissions en substances volatiles polluantes.

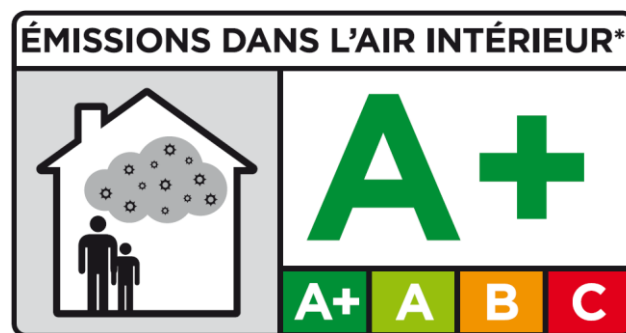


Photo 9 : Comparaison étiquetage des produits de construction et de décoration

Les résultats des essais ont permis de conclure que tous les lambris, planchers et parquets en Douglas bruts, respectant les exigences spécifiées en termes d'épaisseur, de classement d'aspect et d'humidité, ont pour classe d'émission A+

### Pour en savoir plus...

[www.france-douglas.com](http://www.france-douglas.com)

Télécharger le catalogue France Douglas

<http://www.france-douglas.com/nos-publications/referentiel-douglas>

Contact :

**Julien BRASSY**

Ingénieur Construction Bois

Tél. 05 56 43 63 38

[julien.brassy@fcba.fr](mailto:julien.brassy@fcba.fr)

FCBA – Pôle Industries Bois Construction  
Section CIAT  
Allée de Boutaut – BP227 – 33028 Bordeaux Cedex



INSTITUT TECHNOLOGIQUE



[www.france-douglas.com](http://www.france-douglas.com)